



REGLEMENT

ARTICLE 1 : Présentation

L'Office de Tourisme du Pays du Cheylard avec la collaboration de Boutières Auto Passion organise une balade touristique dans les Boutières le dimanche 30 Juin 2013.

Cette balade est ouverte à tous les particuliers ayant une voiture ancienne dont le modèle a été régulièrement commercialisé avant le 31 décembre 1990. L'organisateur se réserve le droit d'accepter des véhicules exceptionnels plus récents.

Le bulletin d'inscription et le présent règlement sont à télécharger sur :

<http://boutieres-auto-passion.wifeo.com/>

Date limite d'inscription : vendredi 21 juin 2013, nombre de participants limité à 35 voitures.

Bulletin et règlement signés à renvoyer par courrier à l'adresse voir bas de page.

ARTICLE 2 : Tarifs

Engagement du véhicule 20 € à quoi s'ajoute le prix du ou des repas suivant le nombre de personnes dans la voiture (repas 20€ / personne).

Ce prix comprend l'accueil, le café le matin, le repas du midi, le road book et une collation à l'arrivée au château ainsi qu'une plaque souvenir.

ARTICLE 3 :

La manifestation se déroule en 2 étapes.

Le matin 55 km et l'après-midi 58 km.

Les consignes de sécurité figurent dans le road book remis à chaque équipe au départ.

L'équipage ainsi que le véhicule doivent respecter le code de la route.

L'Office de Tourisme du Pays du Cheylard ainsi que Boutières Auto Passion déclinent toute responsabilité relative aux incidents, accidents, contraventions qui pourraient survenir lors de cette balade.

En cas de problème technique ou abandon, merci de contacter l'équipe d'organisation.

N° de tel : Domi : 06 71 92 90 40, - Joris : 06 33 89 31 93, - Mano : 06 86 55 39 22

ARTICLE 4 :

Accueil des équipes à partir de 9h00 au Cheylard Parking Intermarché. Accueil café et présentation du déroulement de la journée. Départ à 10h pour une soixantaine de kilomètres suivi d'une pause déjeuner au Mont Gerbier de Joncs, aux restaurants «Chez Régine » et « Le Gerbier des Joncs ». Et pour clôturer la journée, arrivée des participants au Château de La Chèze au Cheylard avec une visite de celui-ci.

Cette balade n'est pas une course de vitesse, mais plutôt un parcours à caractère touristique.

Un quizz vous sera remis, libre à vous de le compléter.

Le départ se fait toutes les minutes.

